



Procédures disciplinaires contre Pierre et Benoît : Le Ministère recule !

La lutte et la mobilisation collective payent !

Après plusieurs semaines d'atermoiements, le Ministère a fini par rendre sa décision ce lundi : un blâme pour Benoît, une suspension de 15 jours pour Pierre.

Au départ de la procédure, l'administration envisageait des sanctions plus lourdes contre Pierre et Benoît et voulait clairement faire muter de force ces deux collègues hors d'Isère. Mais à l'issue de la CAP disciplinaire du 15 septembre, elle proposait un blâme pour Benoît (soit une sanction qui ne nécessitait pas de consulter la CAP) et une mutation d'office pour Pierre. Dans le cadre de leur examen en CAP, les deux dossiers s'étaient effondrés : la direction iséroise a eu beau racler les fonds de tiroir, allant jusqu'à recueillir le témoignage d'une petite cheffe retraitée des services depuis près de 10 ans, les dossiers étaient vides. Nos camarades n'ont rien fait d'autre que défendre nos missions et nos conditions de travail fortement dégradées comme l'a relevé le récent rapport APTEIS.

Cette décision est donc clairement un désaveu de la direction locale iséroise qui n'avait pas hésité à porter plainte pour harcèlement contre eux (s'agissant d'une RUC) et à rédiger un article 40 pour la direction. Ces plaintes avaient été classées sans suite par le procureur de Grenoble. Mais la direction a persisté en montant un dossier disciplinaire pour tenter à tout prix de faire taire deux militants syndicaux actifs et intimider l'ensemble du collectif de travail. Cela n'aura pas fonctionné.

Ce recul constitue pour nos organisations syndicales une première victoire et un dénouement provisoire. Il a été rendu possible par le soutien sans faille dont ont bénéficié nos camarades, assuré d'abord par leur collectif de travail isérois, en grève reconductible depuis 5 semaines, mouvement de solidarité d'une ampleur inédite dans nos services. En parallèle, les actions de soutien et de solidarité se sont multipliées, partout en France. La colère face à cette procédure bâillon est grande, tout le monde a bien compris ce qui était en jeu : n'importe laquelle ou n'importe lequel d'entre nous aurait pu être à leur place.

Ce soutien massif et large de collègues de tous les départements - soutien relayé par un large panel d'organisations et de personnalités syndicales, associatives, politiques (<https://blogs.mediapart.fr/les-invite-es-de-mediapart/blog/230726/qui-veut-la-peau-de-l-inspection-du-travail>) aura ainsi été l'occasion de réaffirmer la force **du collectif face aux tentatives de répression antisyndicales.**

La lutte continue

Le recul de ce Ministère qui ignore le dialogue social (la lettre des 3 Secrétaires Générales CGT, Solidaires, FSU demandant à Farandou un rdv urgent est toujours sans réponse !) est donc une première victoire, mais le combat continue : hors de question d'accepter ces sanctions qui restent totalement injustifiées et parfaitement inacceptables. Dénoncer la dégradation des conditions de travail, défendre les missions de l'inspection du travail ne peut en aucun cas déboucher sur des sanctions. Les sanctions infligées à nos collègues seront donc contestées devant le tribunal administratif et il faudra continuer à nous mobiliser pour leur apporter notre soutien et démontrer notre solidarité. On ne lâche rien, jusqu'à la victoire finale !

Nous serons également particulièrement vigilants aux conditions dans lesquels Pierre et Benoît reprendront leur travail et nous ne tolérerons aucune forme de harcèlement discriminatoire à leur encontre. **Le Ministère doit le savoir et est prévenu !**

Nos collègues doivent pouvoir retrouver des conditions normales et sereines de travail ! L'administration doit sortir du déni et répondre aux défaillances qui sont les siennes, mises en évidence par un courrier de l'ISST qu'elle avait en main dès le 12 juin dernier et qu'elle s'était bien gardée de communiquer ! Nos collègues grévistes sont en train de négocier les conditions de leur reprise.

A ce stade, le fond du problème demeure : face au management pathogène ou toxique, aux conditions de travail dégradées, aux détournements de mission, la lutte doit continuer en Isère comme ailleurs ! Et pour la suite, la lutte qui vient d'avoir lieu doit servir d'exemple et de point d'appui : quand nous sommes fort.es, déterminé.es et uni.es dans la durée le Ministère recule.

La lutte pour défendre nos conditions de travail et le sens d'un service public au service de travailleur.se.s doit se poursuivre !

Le gouvernement est dans une stratégie d'austérité et de répression tous azimuts

La défense des services publics ne concerne pas que nos services. Nos organisations syndicales appellent également à s'opposer fermement au nouveau budget d'austérité annoncé par le gouvernement qui continue son œuvre de démolition : il veut faire 54 milliards d'économie en amputant sur toutes les politiques sociales et en faisant payer les travailleur.se.s ! C'est une déclaration de guerre pour les services publics et les personnels dont les salaires sont gelés pour une quatrième année.

Le mouvement des lycéen.ne.s et des étudiant.es démontre que la stratégie d'écrasement du gouvernement est un échec. La forte répression policière a provoqué une solidarité interprofessionnelle et intergénérationnelle. Le mouvement s'est étendu sur tout le territoire et désormais à l'international. Il faut rejoindre cette mobilisation de la jeunesse. Nos luttes convergent notamment à travers la défense du service public ou le refus de la répression, contre un monde toujours plus autoritaire et inégalitaire.

La mobilisation doit continuer, s'amplifier, converger avec la jeunesse et tous.tes les salarié.e.s !

Contre la répression, pour nos droits, pour un autre futur !